Ouestions orales

Nous avons également convenu que dans l'intervalle, soit avant la réunion des premiers ministres, nous tenterions d'avoir d'autres entretiens en vue de faire progresser les pourparlers. Je voudrais également informer le député que les prix du pétrole et du gaz ne seront pas majorés durant le mois de juillet. L'arrangement actuel sera simplement prolongé jusqu'au 1er août.

M. Jarvis: Madame le Président, le ministre a dit à maintes reprises qu'il n'était pas disposé à faire connaître les détails de ses propositions tant qu'il n'aura pas eu l'occasion d'en discuter avec les autres provinces productrices, à savoir la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Le ministre peut-il dire à la Chambre si des pourparlers sont prévus ou non avec ces deux provinces? Si oui, à quelle date? Peut-il également nous dire maintenant quand au juste il fera connaître à la Chambre le détail des propositions qu'il a faites jusqu'ici?

M. Lalonde: Madame le Président, je dois m'entretenir demain à Ottawa avec le ministre de l'Énergie de la Saskatchewan, M. Messer. Mes adjoints sont en communication avec mon homologue de la Colombie-Britannique, et nous cherchons à fixer une date d'un commun accord pour nous réunir. Je pourrais conférer avec mon homologue de la Colombie-Britannique au cours de la semaine prochaine si cela lui convenait.

Quant à rendre publics les détails des négociations, comme le demande le député, après en avoir discuté avec mon collègue de l'Alberta, nous avons convenu qu'il serait préférable de ne les révéler qu'après que les premiers ministres se seront réunis dans le courant de juillet et qu'ils auront terminé leurs entretiens.

L'INDUSTRIE

LES PERTES D'EMPLOIS OCCASIONNÉES PAR LA PERSISTANCE DE LA RÉCESSION—L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Si je la pose, c'est que je me préoccupe de l'état de l'industrie manufacturière canadienne et de la perte éventuelle d'emplois si la récession actuelle persiste.

Comme la baisse du PNB enregistrée au premier trimestre révèle une faiblesse générale de l'économie, le ministre estimet-il qu'il convient d'abaisser davantage les taux d'intérêt, étant donné surtout que les taux canadiens sont si élevés par rapport aux taux américains?

• (1420)

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, parce que la Banque du Canada, avec l'appui du gouvernement, a pour politique de laisser flotter les taux, les taux d'intérêt sont beaucoup moins élevés qu'ils ne l'étaient quand les conservateurs étaient au pouvoir.

M. Wilson: Madame le Président, nous avons un autre bel exemple du genre de réponse que peut donner le ministre à une question pourtant bien directe. En établissant sa stratégie d'expansion économique, le ministre considère-t-il que le niveau du dollar canadien est un élément clé dans la position concurrentielle de l'industrie canadienne sur le plan international et dans les décisions des sociétés qui projettent d'investir dans des installations et des équipements? Si oui, dirait-il à la Chambre quel niveau du dollar canadien rend les industries canadiennes compétitives afin qu'elles puissent faire des projets avec une certaine assurance?

M. Gray: Madame le Président, je considère certes que c'est un facteur essentiel du succès des entreprises, mais je ne crois pas que l'ancien gouvernement ait voulu fixer un niveau souhaitable pour le dollar. Je crois que la décision revient au très compétent ministre des Finances.

M. Wilson: Nous essayons de regarder devant nous, madame le Président, de prévoir ce que le gouvernement nous réserve pour l'avenir, au lieu de revenir constamment sur le passé. Après les réponses que le ministre a données, dira-t-il à la Chambre en quoi la politique actuelle de taux d'intérêt relativement élevés par rapport à ceux des États-Unis et le taux de change à la hausse favorisent les intérêts à long terme de l'industrie manufacturière canadienne?

Le ministre pressera-t-il instamment son collègue le ministre des Finances de renverser cette politique? S'il ne convainc pas le ministre des Finances à changer de direction, promettra-t-il encore une fois de démissionner?

M. Gray: Madame le Président, nous assistons à un véritable bouleversement chez les conservateurs qui, pour la première fois, essaient de regarder devant eux et non derrière. Je tiens à assurer mon honorable ami que je m'entretiens fréquemment et directement avec le ministre des Finances des questions qu'il a soulevées. Nous continuerons d'avoir des politiques qui amélioreront le sort du secteur manufacturier et de l'économie entière, contrairement aux conditions que le gouvernement précédent a crées quand il était au pouvoir.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES POURPARLERS AVEC LES ÉTATS-UNIS AU SUJET DU PROJET DE DÉRIVATION GARRISON

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En ce moment, un sous-comité spécial du Sénat des États-Unis étudie une mesure spéciale qui sera adoptée, selon toute probabilité, et qui autorisera l'affectation de 9.7 millions de dollars au projet de dérivation Garrison, dans le Dakota du Nord. On s'attend que si le sous-comité adopte cette mesure cet après-midi, le Sénat l'adoptera aussi ce soir.